DSP : X2-0300

ORDONNANCE COLLECTIVE

Centre de santé et de services sociaux du Granit

TITRE : Initier une mesure diagnostique : Procéder à l'électrocardiogramme (ECG)	**OC- 0043** **Page 1 sur 2**
Référence à un protocole : Oui □ Non ☒ _____ **à une technique : Oui ☒ Non □ _____**	**Remplace : OC-0013** **Date de révision prévue : novembre 2014** **Date d'entrée en vigueur : 18 novembre 2010**
Professionnels visés par l'ordonnance: Infirmière autorisée	
Secteurs d'activités visés : Urgence Soins intensifs Courte durée	
Groupe de personnes visées ou situation clinique visée : Patient de 18 ans et plus répondant aux indications	
Médecin répondant : Médecin de garde de l'unité visée	

1. Indications :

- Pouls <60 ou >120
- Pouls irrégulier
- Dyspnée d'apparition soudaine ou inexpliquée
- Syncope
- Douleur thoracique ou inconfort irradiant au dos, ou entre les omoplates ou au niveau des bras
- Douleur thoracique s'accompagnant de fatigue ou nausée ou diaphorèse

2. Contre-indication:

- Aucune

3. Procédures :

- Selon technique, faire l'électrocardiogramme
- Rédiger note au dossier

4. Limites/références au médecin

- Présenter immédiatement l'électrocardiogramme au médecin de garde qui en fera une interprétation explicite et notée
- Porter à l'attention du médecin responsable les éléments cliniques permettant la priorisation

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Dre Michèle Brochu *Responsable du comité des ordonnances collectives*	Date

PROCESSUS DE VALIDATION

Denise Arsenault *Directrice de la qualité des services et des soins infirmiers*	Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Dr Bernard Gélinas *Président du CMDP*	Date